

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

RENCONTRE DES MEMBRES

LE JEUDI 6 JUIN 2024

18 h - École de la Passerelle

Local du personnel

PROCÈS-VERBAL

Présences : Mesdames Nathalie Amyot
Sarah Audet-Therrien
Sophie Baron
Lysanne Bélanger
Émy Bisson
Sunny Breuil
Caroline Buteau
Marie-Ève Deschênes
Johanne Hébert
Marie-Hélène Leclerc
Koralie Tanguay
Marie-Louise Thiaw
Absence : Monsieur Marc-André Fournier
Madame Sonia Bonneville

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Madame Hébert souhaite la bienvenue à tous. Après vérification du quorum, madame Sarah Audet-Therrien procède à l'ouverture de la réunion à 18 h.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Audet-Therrien procède à la lecture de l'ordre du jour. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par madame Caroline Buteau.

CE-2024-06-01 Adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 30 avril 2024

Madame Koralie Tanguay propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 30 avril 2024.

CE- 2024-06-02 Adopté à l'unanimité.

4. Suivi au procès-verbal de la rencontre du 30 avril 2024

Aucun suivi à faire.

5. Questions du public

Aucune question de la part des membres.

Objets d'information

6. Titulaires, spécialiste et agente de réadaptation

Marie-Hélène Leclerc nous mentionne que Cyclo-forme a été annulé pour l'École de la Passerelle en raison de la mauvaise température. Cette activité sera reportée au 30 septembre 2024 pour tous les élèves. Elle souligne qu'il y aura des semaines bien remplies d'ici la fin de l'année. Voici un aperçu

des activités : BiblioCube, spectacle d'Isabelle Côté, jeux d'eau, kermesse, déjeuner de la fin de l'année...

Mme Sophie Baron nous mentionne qu'elle a animé un « workout » dans les deux écoles. À l'École Notre-Dame, elle était accompagnée de Mme Frédérique Robichaud, enseignante d'éducation physique pour les élèves de la maternelle. Cela a clôturé le mois de mai en beauté, car les élèves ont aussi participé aux cubes énergie à la maison comme à l'école tout au long de ce mois.

Mme Caroline Buteau nous informe des activités qui ont eu lieu à l'École Notre-Dame. La compagnie Évolufit est venue dernièrement à l'école et BiblioCube. Il y a des évaluations en cours présentement, mais les dernières semaines seront teintées de plaisir et de friandises glacées. Aujourd'hui, les élèves du préscolaire ont vécu une très belle expérience médiévale.

Mme Emy Bisson, agente de réadaptation, nous mentionne qu'elle est maintenant à temps plein depuis le mois de mai. Elle intervient en rôle-conseil auprès du personnel, travail en sous-groupe avec des élèves ciblés et en individuel avec certains élèves. Elle verra à la fermeture et au transfert des dossiers au mois de juin.

7. Relevé de l'effectif en date d'aujourd'hui

	École de la Passerelle	École Notre-Dame
Préscolaire 4 ans	1	Fermeture
Préscolaire 5 ans	3	3
1 ^{re} année	2	2
2 ^e année	2	2
Classe langage	Fermeture	0

Mme Hébert nous informe que Mme Josiane Ouellet occupera le poste au préscolaire 5 ans à l'École de la Passerelle en 2024-2025 puisqu'elle est en surplus au 1^{er} cycle.

Elle nous informe également de la fermeture de la classe langage à l'École de la Passerelle. Les services éducatifs ont revu l'organisation des classes à effectifs et celle du langage 1^{er} cycle deviendra une classe langage 1^{er} cycle et 2^e cycle. Il y aura plusieurs classes en langage à l'École de la Ruche et à l'École Saint-Louis-de-France. Mme Hébert a pris le temps de communiquer avec tous les parents de la classe afin de les informer de cette décision et des modalités pour la poursuite de ce service.

Objets d'adoption

8. Choix de la date de l'assemblée générale pour l'année scolaire 2024-2025

Avant de déterminer le choix de la date, Mme Hébert mentionne qu'elle a parlé avec Mme Marie-Josée Pelletier et que cette dernière effectuera son assemblée de parents le 11 septembre à l'École Saint-Louis-de-France. Elle énumère également les dates des rencontres de parents qui ont été déterminées par les enseignantes de l'école.

- Préscolaire 4 ans et 5 ans à l'École de la Passerelle: le jeudi 22 août 2024 à 18 h 30
- Premier cycle et classe langage à l'École de la Passerelle : 11 septembre à 18 h 30
- Préscolaire 5 ans à l'École Notre-Dame : le jeudi 22 août 2024 à 18 h 30
- Premier cycle à l'École Notre-Dame : 5 septembre à 18 h 30

Finalement, nous choisissons le lundi 9 septembre à 18 h 30 dans le Gymnase de l'École de la Passerelle et la 1^{re} rencontre du Conseil d'établissement de l'École des Petits-Cheminots aura lieu le mercredi 25 septembre 2024 à 18 h 30.

Mme Hébert demande aux membres leur intention quant à leur participation l'an prochain.

Mesdames Sunny Breuil et Koralie Tanguay soulignent qu'elles ont terminé leur mandat de deux ans et précisent qu'elles sont intéressées à poursuivre. Quant à madame Sarah Audet-Therrien, cette dernière n'aura plus aucun enfant à notre école et son implication prendra fin. Pour sa part, monsieur Marc-André Fournier a terminé son mandat de deux ans et ne renouvellera pas.

Mesdames Marie-Ève Deschênes et Marie-Louise Thiaw poursuivront leur mandat pour une deuxième année.

Mme Hébert est heureuse d'apprendre que plusieurs membres sont intéressés à revenir.

CE- 2024-06-03 Adopté par Mme Sarah Audet-Therrien.

9. Règles de régie interne du service de garde pour l'année scolaire 2024-2025

- Mme Amyot nous fait un compte-rendu des éléments qui ont été ajoutés ou modifiés par rapport à l'an passé et porte notre attention sur correctifs apportés dans les zones surlignées en jaune.
- Elle précise que les tarifs ont été arrimés avec l'École Saint-Louis-de-France.
- Le tarif pour la clientèle régulière de 9,20 \$/jour sera bonifié dès le 1^{er} juillet 2024. Mme Amyot mettra donc à jour la régie.
- Mme Amyot nous informe que le traiteur a été renouvelé pour l'an prochain.

CE- 2024-06-04 Adopté par Mme Sunny Breuil.

10. Plan d'action pour un climat positif

Mme Emy Bisson nous souligne les grands points de ce document de 25 pages qui a été travaillé avec les membres du comité et présenté au personnel. Ce document sera opérationnel dès 1^{er} juillet 2024. Les membres du conseil d'établissement demandent à Mme Bisson de nous expliquer les grandes lignes du document puisqu'ils avaient reçu ce dernier avant.

Elle mentionne que plusieurs heures ont été consacrées afin de bâtir ce document.

- Mme Bisson prend le temps de nous faire la distinction entre un geste d'agressivité et un geste de violence. Nous nous basons surtout sur le contexte et l'intention de faire mal à un autre afin de déterminer si l'écart de conduite est nécessaire.
- L'enseignement explicite et le modelage sont nécessaires et indispensables, et ce, surtout au début de l'année.
- Elle précise que les besoins des élèves sont de plus en plus variés, complexes et importants et que nous observons une augmentation des comportements de violence chez les élèves tant au service de garde qu'à l'école, malgré les nombreuses actions de prévention privilégiées afin de diminuer la violence.
- Elle poursuit en nous précisant que les ateliers Moozoom viennent développer des habiletés sociales chez les élèves et que notre personnage Étincelle a une influence positive sur les élèves. Ces derniers fournissent des efforts afin de respecter les règles et d'adopter des comportements positifs qui favorisent la sécurité et le bien-être de tous.
- L'an prochain, il y aura des mini-Étincelles dans la cour d'école. Ces élèves porteront des banderoles mauves dans la cour de l'école afin d'encourager les bons comportements de leurs pairs.
- Malgré toute la prévention, nous remarquons une augmentation des comportements de violence cette année. Nous souhaitons réduire ce pourcentage l'an prochain en poursuivant l'intensité de nos interventions.
- Il est important de régler les conflits au fur et à mesure et de prendre le temps d'écouter les deux versions (victime et auteur) des faits afin de régler la situation de façon efficace. Il ne faut pas oublier la version du ou des témoins. Il sera ainsi plus facile de choisir les conséquences en lien avec ce qui s'est passé réellement et la gravité du ou des gestes.

CE- 2024-06-05 Adopté par M. Marc-André Fournier (version longue)

CE- 2024-06-06 Adopté par Mme Marie-Ève Deschênes (version abrégée)

Objets d'approbation

11. Document des « Mesures de sécurité et plan des mesures d'urgence »

Mme Hébert nous présente les modifications surlignées en jaune qui ont été apportées par tout le personnel de l'école. Elle précise qu'elle fera valider les points 16.5 et 16.6 par l'infirmière de l'école afin d'obtenir les définitions justes concernant les blessures intermédiaires et un accident grave. Il sera mentionné également dans le document qu'il sera important d'utiliser de l'eau savonneuse lors d'une blessure et pas seulement de l'eau. Elle précise aussi que ce document nous sera présenté à nouveau et sera à approuver lors de notre 1^{re} rencontre de l'an prochain.

Il est proposé par quelques parents que dorénavant, au lieu d'appeler cela une banderole de surveillance, ce sera une écharpe de visibilité orange. De plus, il est suggéré d'ajouter l'affiche de l'habillement selon la température. Mme Hébert s'engage à effectuer les changements nécessaires.

CE- 2024-06-07 Approuvé à l'unanimité.

12. Utilisation des locaux mis à la disposition de l'école pour l'année scolaire 2024-2025

Mme Johanne demande aux membres du Conseil l'autorisation de prêter gratuitement nos locaux au personnel qui effectue leur attestation d'étude professionnelle afin de pouvoir obtenir des postes en service de garde. Elle précise que c'est à raison de huit à dix samedis par année, ce prêt des locaux.

CE- 2024-06-08 Approuvé à l'unanimité.

Objets de rapports

13. Rapport de la Présidente

Mme Johanne Hébert et la présidente, Mme Sarah Audet-Therrien, nous présentent le rapport qui sera présenté lors de l'assemblée générale du 9 septembre prochain et acheminé au secrétariat général.

Mme Audet-Therrien nous mentionne qu'elle a reçu du courrier concernant des olympiades québécoises des métiers et des technologies. Les inscriptions se passent présentement pour l'an prochain. Nous convenons que cela s'adresse à des élèves plus vieux et que nous ne ferons aucun suivi à cet effet.

14. Rapport de la responsable au comité de parents

Madame Sunny Breuil souligne que la prochaine rencontre aura lieu ce lundi 10 juin en même temps que le pique-nique. Elle n'a donc aucun rapport.

15. Rapport de la responsable de l'OPP

Madame Hébert nous mentionne que la décision a été prise par elle-même et Mme Sabrina Thériault que nous ferions appel, à nouveau, à la compagnie Perfection l'an prochain pour la campagne de financement. Nous verrons ce qu'il sera possible de vendre en début d'année avec les nouveaux membres de l'OPP.

Madame Johanne informe que l'invitation à 50 familles immigrantes a été transmise afin de leur permettre d'être représentées lors de notre pique-nique annuel. Mme Hébert nous précise qu'en date d'aujourd'hui, aucun parent ne s'est manifesté.

Mme Johanne nomme que plusieurs membres du personnel ont soulevé la possibilité de revoir la formule du pique-nique (le jour au lieu d'en soirée). Ce point sera traité lors de la première rencontre de l'an prochain.

Ceux et celles qui sont disponibles pour le 10 juin, Mme Johanne précise que nous pouvons arriver vers 15 h pour aider.

16. Rapport de la responsable du service de garde

- Parascolaire : Mme Amyot a fait des démarches pour le judo. Elle n'a toujours aucun retour de la part du responsable.
- Traiteur : Il sera reconduit l'an prochain.
- Inscriptions aux journées pédagogiques du 25-26 juin : Il y a eu plusieurs annulations, car le service de garde de Saint-Louis-de-France est fermé.

Passerelle

25 juin - 39 élèves

26 juin - 38 élèves

Notre-Dame

25 juin - 29 élèves

26 juin - 26 élèves

- Marché printanier : Un montant de 1069,01 \$ a été amassé. Le 14 juin, tous les élèves pourront en profiter dans les jeux gonflables, et ce, toute la journée en guise de récompense pour la confection des articles pour le marché printanier.

17. Rapport de la direction

Mme Johanne Hébert nous informe que nous serons probablement l'école pilote avec l'utilisation d'un terminal afin de pouvoir faire payer les parents directement à l'école et ainsi diminuer les soldes en souffrance.

Elle nous informe de la nouveauté concernant les réseaux des écoles 2024-2025 (4 pour l'ensemble du CSSDN + 1 réseau adaptation scolaire)

L'École des Petits-Cheminots fera partie de la communauté de pratiques 3 et sera jumelée avec les huit écoles suivantes : de l'Alizé, des Mousserons, Belleau-Gagnon, de la Nacelle, de la Rose-des-Vents, Sainte-Hélène, Saint-Louis-de-France et de Taniata.

- Pour notre réseau, nous aurons les services de deux psychologues
- quatre orthophonistes
- trois ergothérapeutes (pour les réseaux 2 et 3)

Raisons :

- Avoir davantage de professionnels sur un réseau ;
- Développer une expertise pour certains milieux ;
- Assurer une couverture de l'ensemble du territoire en permettant une flexibilité.

Madame Hébert nous annonce que Mme Louise Drapeau remplacera Myriam Sénéchal, en musique, jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Mme Hébert mentionne que le gouvernement du Québec a adopté, en juin 2022, la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire. Un plan de mise en œuvre de la Politique a été dévoilé le 26 juin 2023 et comprend différentes actions au cours des cinq prochaines années. L'une d'elles consiste à doter le gouvernement du Québec d'un inventaire complet et détaillé des valeurs et caractéristiques du parc immobilier de l'État dans un souci d'agir comme propriétaire exemplaire en matière de protection et de transmission du patrimoine bâti. Considérant l'importance accordée à la sécurité des enfants, Mme Johanne nous informe que l'École Notre-Dame a été choisie et qu'il y aura bientôt la visite d'agents d'inventaire du Ministère.

L'an prochain, trois éducatrices en service de garde par bâtisse effectueront l'aide à la classe. Le nombre d'heures sera distribué selon les difficultés des élèves. Mme Hébert précise que ce ne sont pas tous les groupes qui auront de l'aide à la classe.

Mme la directrice nous nomme que Mme Josiane Ouellet est heureuse de revenir l'an prochain au préscolaire 5 ans. Elle aura l'occasion d'avoir une classe entièrement aménagée et meublée en neuf. Pour sa part, comme la classe langage ferme, Mme Lysanne Bélanger a obtenu le poste d'orthopédagogue dans une classe à 0 effectif à l'École Saint-Dominique de Lévis.

Encore une fois, tout le personnel constate qu'il y a eu du vandalisme dans la cour de l'École de la Passerelle, plus précisément à même la classe extérieure. Comme la police a pu visionner les caméras de l'école, deux enfants ont été identifiés et rencontrés à domicile. Ces derniers effectueront des travaux communautaires en présence de M. Alfonso, le concierge de l'école.

Mme Hébert a dû faire une plainte au transporteur en lien avec les parents du secondaire qui viennent porter leurs enfants le matin dans notre débarcadère et qui ne respectent pas le sens unique.

Dès le 27 juin, notre projet « Élèves en plein air, neurones en santé » (parcours psychomoteur) commencera dans la cour de l'École de la Passerelle. Il faut comprendre que nous l'attendons avec impatience puisque ce projet a débuté en 2021. Mme Hébert aurait voulu nous présenter les plans, mais elle ne les a toujours pas reçus.

Elle nous souligne que le Ministère n'a toujours pas fait de suivi concernant la subvention du projet de la cour de l'École Notre-Dame. Dossier à suivre.

Les deux exercices de confinement ont eu lieu et tout s'est bien déroulé. À propos des exercices d'évacuation au service de garde, dès qu'il y aura du beau temps, nous les effectuerons.

18. Levée de l'assemblée

Tous les sujets prévus à l'ordre du jour étant épuisés, madame Sunny Breuil procède à la levée de l'assemblée à 20 h 4.

CE-24-06-09

Adopté à l'unanimité.

Sarah Audet-Therrien
Présidente

Johanne Hébert
Directrice